

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL
DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N^o 12/2012

**MECANISATION DU SECTEUR ENTRETIEN DU DOMAINE
PUBLIC**

Date proposée pour la séance de la
Commission des finances : 13 août, 20h
Commission ad hoc : à convenir
Combles de la Maison Jaune, Cully

Case postale 112
Rte de Lausanne 2
1096 Cully

Tél. 021 821.04.04
Fax 021 821.04.00
info@b-e-l.ch

Préavis n° 12/2012 « Mécanisation du secteur entretien du DP »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule :

Le secteur de l'entretien du domaine public a pour mission d'assurer le maintien de la propreté, d'entretenir les infrastructures et les espaces verts, ainsi que toutes les prestations liées au déneigement des routes.

Situation actuelle :

Pour réaliser les multiples tâches confiées au secteur, ce dernier utilise entre autres, les véhicules suivants :

- 1 camionnette Iveco
- 4 pick-up, dont 3 équipés pour le service hivernal
- 3 porte-outils
- 2 tracteurs

Certains véhicules, âgés de plus de 20 ans, présentent régulièrement des pannes et génèrent des frais d'entretien élevés. Ce printemps, un des véhicules porte-outils de la marque Aebi, en fonction depuis 1989, est tombé à nouveau en panne et il n'est plus réparable.

De manière générale, le parc véhicules du secteur voirie est vétuste, ainsi nous pouvons les classer dans l'ordre d'ancienneté suivant :

- pick-up 4x4	1986	26 ans	été
- tracteur John Deere	1988	24 ans	hiver
- porte-outils Aebi	1989	23 ans	été / hiver
- porte-outils Aebi	1990	22 ans	été / hiver
- porte-outils Meili	1998	14 ans	été / hiver
- pick-up 4x4	1999	13 ans	été / hiver
- pick-up 4x4	2001	11 ans	été / hiver
- tracteur Landini	2001	11 ans	été / hiver
- pick-up Mitsubishi	2004	8 ans	été / hiver
- camionnette Iveco	2006	6 ans	été

Service hivernal :

Durant les 2 dernières années, 3 pick-up ont été équipés pour permettre le déneigement des routes. Ces équipements d'hiver (lame et saleuse) permettent de travailler en mixte, 2 actions en un seul passage, ce qui facilite le travail de l'employé, augmente son rayon d'action et permet un gain de temps. Jusqu'alors, l'employé communal déneigeait avec une moto-faux équipée d'une lame et devait repasser ultérieurement pour le salage manuel. Cette méthode est encore en vigueur pour déneiger les trottoirs du Bourg de Cully, ainsi que le trottoir de la Corniche reliant Cully, Rieux et Epesses.

Il faut relever également que le service hivernal est confronté à des contraintes particulières :

- la topographie de Bourg-en-Lavaux complique sa tâche, en effet, entre les rives du lac (env. 375m) et la Tour de Gourze (env. 915m), il est fréquent d'avoir à gérer des conditions météorologiques très différentes,

Préavis n° 12/2012 « Mécanisation du secteur entretien du DP »

- de nombreuses rues à forte déclivité sont très rapidement impraticables lors de mauvaises conditions météorologiques,

- les sentiers, escaliers et passages publics ne peuvent être déneigés et déverglacés que manuellement.

C'est pourquoi, l'extension du système mixte (lame-saleuse) pour l'entier des véhicules engagés dans le cadre du service hivernal, amorcé en 2010, permet d'optimiser l'utilisation des ressources lors des interventions.

Le dispositif d'intervention est complété par des entreprises partenaires, par le service des routes du canton, ainsi que par l'engagement à la demande d'auxiliaires. Ce système hérité des anciennes communes est encore en vigueur à l'heure actuelle.

Service de propreté, gestion du domaine public :

D'ici à quelques années, toutes les possibilités de construction seront atteintes. Les quartiers d'habitation au nord-ouest du territoire (les Granges/Pra Forny et Aran), ainsi que le développement du PPA gare et celui de l'hôpital vont générer des prestations supplémentaires pour maintenir la propreté dans ces « mini » centres urbains.

Actuellement plusieurs prestations sont réalisées manuellement, comme le nettoyage des wc publics, le nettoyage des fontaines, l'arrosage. D'autres prestations comme le lavage des rues (manifestations), le lavage du mobilier urbain, le nettoyage des caniveaux ne sont pas entreprises faute de temps et de moyen ou sont délégués à des partenaires privés.

Le lavage est une opération essentielle, car il permet de supprimer les traces, les souillures et les odeurs qu'un balayage ou un nettoyage ordinaire ne peut éliminer.

Prestations diverses :

Outre les prestations de déneigement et de propreté, l'équipe de voirie réalise des tâches pour les manifestations ou d'appui au service de police. Ces tâches consistent en la manutention de barrières « vauban », de tables de cantine et de collecte des déchets (containers, verre, PET etc.).

Toutes ces prestations demandent des chargements et des déchargements répétitifs et chronophages.

Propositions :

Le service infrastructures propose l'acquisition de 2 véhicules de type porte-outils.

Le type porte-outils signifie que ces véhicules sont construits avec un châssis, une cabine, un système de propulsion et un système hydraulique de base, puis le client rajoute les outils dont il a besoin. Ainsi, on peut utiliser le véhicule pour de multiples fonctions telles que:

- déneigement
- salage
- lavage
- levage
- travaux d'épareuse
- benne à déchets, à terre, etc.

Préavis n° 12/2012 « Mécanisation du secteur entretien du DP »

Véhicule N° 1 :

1 porte-outils de la marque Aebi (longueur 4.52, largeur 1.99), comprenant :

- 1 lame à neige de 2,60m'
- 1 saleuse de 1500 litres
- 1 système multi benne

Ce véhicule est destiné au remplacement de l'actuel Aebi en panne (âgé de 23 ans). Outre le service hivernal, il sera équipé d'un système « multi benne ». Ce système fonctionne avec un jeu de benne permettant :

- de récolter les déchets (benne compartimentée, manifestations, écopoints)
- de récolter les déchets de taille, de gazon, feuilles mortes
- de récolter ou d'acheminer des matériaux (copeaux, gravillon, sable)
- de livrer des tables ou de barrières « vauban » (luges, paniers de support)

Coût CHF 300'000.-

Véhicule N° 2 :

1 porte-outils de la marque Boschung (longueur 3.95, largeur 1.15), comprenant :

- 1 lame à neige de 1.60m'
- 1 saleuse de 1000 litres
- 1 rampe de lavage
- 1 citerne à eau
- 1 nettoyeur haute pression (Kärcher)

Ce véhicule offre également une variante pour être équipé en balayeuse.

Ce véhicule est destiné au déneigement complémentaire des trottoirs, au lavage des fontaines, des caniveaux et à l'arrosage. Outre ces équipements, le véhicule sera muni d'un pont basculant avec ridelles permettant la collecte des déchets (tournée des corbeilles), ou toute autre tâche d'entretien.

Coût CHF 200'000.-

Essais, tests :

Durant l'hiver 2010/2011, un véhicule de location similaire aux dimensions du véhicule N° 2 a été testé avec succès sur les tronçons concernés.

Plusieurs véhicules ont été présentés et testés par l'ensemble des collaborateurs sur le territoire communal. Sept démonstrations se sont succédées durant le printemps 2012; les entreprises suivantes ont participé aux démonstrations et ont répondu à notre appel d'offre :

Reform, Aebi, Meili, Holder, Multicar, Bucher (Ladog), Boschung.

L'ensemble des constructeurs présente une motorisation de pointe, équipée de filtre à particules de série. Ils proposent des véhicules de base quasiment similaires. La différence entre les modèles se situe au niveau des agrégats (outils) dont les prix sont très variables. Surtout pour le « kit » balayeuse, puisqu'on trouve des différences allant jusqu'à CHF 40'000.-.

Préavis n° 12/2012 « Mécanisation du secteur entretien du DP »

Les critères de choix se sont orientés sur les dimensions des véhicules adaptés à notre territoire, évidemment le prix de base et des outils, l'ergonomie dans la cabine, la simplification des commandes et de la conduite des véhicules.

Les tests en « live » ont permis à chaque collaborateur d'apprécier la maniabilité de ces engins.

Coûts :

Véhicule N°1 : CHF 300'000.- TTC

Véhicule N°2 : CHF 200'000.- TTC

Montant total : CHF 500'000.- TTC

Les montants ci-dessus se basent sur les offres reçues des 2 constructeurs retenus. Ce sont des montants maximum, il reste encore les rabais et les conditions à négocier.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux,

Vu le préavis N° 12/2012 de la Municipalité du 30 juillet 2012;
où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- 1. d'autoriser la Municipalité à acquérir 2 véhicules porte-outils ;**
- 2. d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 500'000.- ;**
- 3. de financer ce montant par la trésorerie courante ;**
- 4. d'amortir l'investissement de CHF 500'000.- sur une période de 10 ans à raison de CHF 50'000.- par année, la première au budget 2014.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Corinne Pilloud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 juillet 2012

Déléguée de la Municipalité : Mme Nicole Gross